

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

L'un des plus grands espaces naturels de La Réunion géré par le Conseil général, il englobe également le Terrain-Fleurié et le Chemin des Anglais. On peut y observer l'une des dernières forêts sèches de basse altitude de La Réunion. Ce site abrite de nombreuses espèces végétales et animales protégées.

L'ARBORETUM

Entretenu par l'ONF, il contient de nombreuses espèces de la forêt semi-sèche. C'est ici que certaines graines sont récoltées pour les zones de reconstitution et de restauration de la forêt indigène de La Réunion. L'arboretum n'est pas accessible au public.

LE CHEMIN DES ANGLAIS

Anciennement appelé chemin Crémont, il s'agit d'une route reliant Saint-Denis à La Possession, tracée en 1730 et modernisée en 1775 par un pavage encore visible aujourd'hui. Ce chemin a permis aux Anglais, en 1810 pendant les guerres napoléoniennes, de rejoindre Saint-Denis et d'occuper l'île par la suite, d'où sa nomination «Chemin des Anglais».

LA ROUTE DU LITTORAL

Un projet de nouvelle route de liaison sécurisée entre Saint-Denis et La Possession est aujourd'hui en cours pour palier aux problèmes de houles et d'éboulements de la falaise.

LE VILLAGE

Les premières habitations ne sont apparues qu'à la fin des années 1970.

LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Plusieurs éléments religieux sont présents à La Grande Chaloupe (statue de la Vierge, temple tamoul...). Ils témoignent de la pluralité culturelle de La Réunion.

LA GARE ET LE CHEMIN DE FER

A la fin des années 1870, le chemin de fer est construit à La Réunion afin de moderniser l'économie sucrière. Il relie Saint-Benoît à Saint-Pierre. La liaison entre Saint-Denis et La Possession se fait par un tunnel de 11 km creusé par des ouvriers locaux et des artificiers italiens. Les voies de chemin de fer ont été classées au titre des monuments historiques en 2014 comme la locomotive.

LA CHAUFFERETTE

Situé à l'arrière de la gare, le bâtiment aurait été lié au fonctionnement du Lazaret. Aucune information précise n'est connue sur son utilisation. Son toit est en voûte de brique avec une structure en fer. Le bâtiment a été consolidé par un cerclage en fer car il menaçait de s'effondrer.



Le patrimoine remarquable de

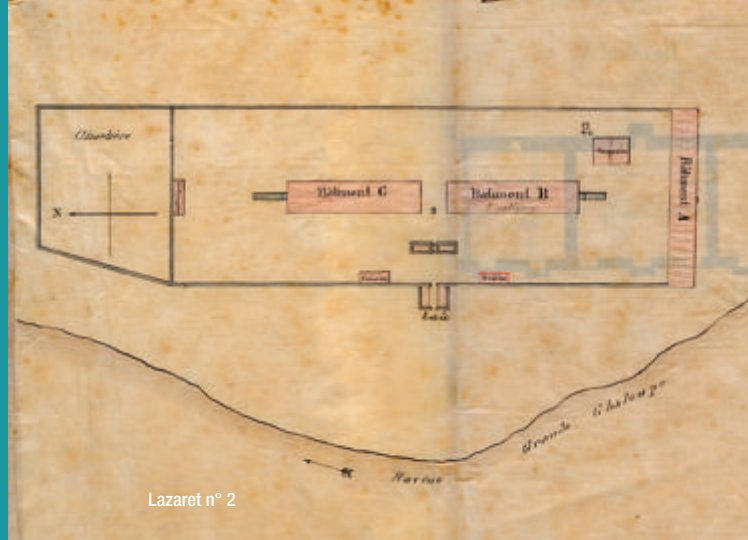
LA GRANDE CHALOUPE

ILE DE LA RÉUNION

LES LAZARETS 1 & 2 DE LA GRANDE CHALOUPÉ

En 1860, devant l'afflux de la main-d'œuvre engagée, la colonie soucieuse de protection sanitaire, instaure un lieu de quarantaine: Le Lazaret de La Grande Chaloupe. Ce site encaissé et isolé, facile à surveiller et à contrôler, devient pour des milliers d'individus leur premier lieu de séjour à La Réunion.

De 1860 à 1865, à La Grande Chaloupe, un débarcadère, des dortoirs, un hôpital et différentes annexes sont élevés non loin du littoral de part et d'autre de la ravine. Ils sont connus depuis cette période sous les noms de lazaret n° 1 (commune de La Possession) et lazaret n° 2 (commune de Saint-Denis).



Lazaret n° 2

LE LAZARET N° 2

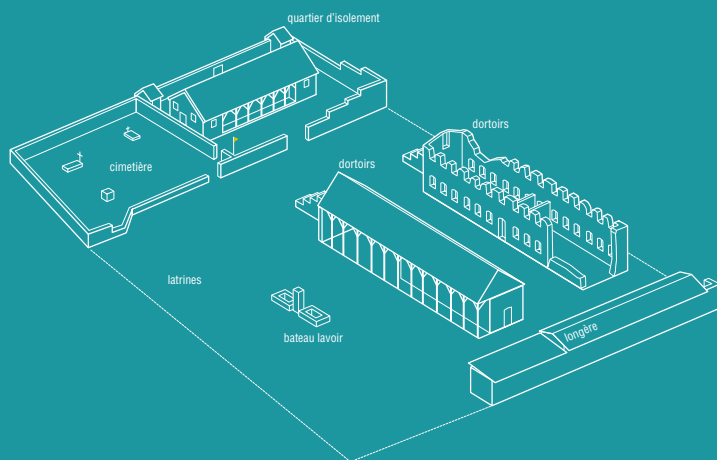
Le complexe architectural compose de trois bâtiments maçonnés: un bâtiment administratif (A) perpendiculaire à la berge (notamment destiné à l'agent comptable, au gardien, au médecin, à la pharmacie), deux bâtiments (B et C) parallèles à la berge destinés aux immigrants (réfectoire, dortoirs), d'un bateau-lavoir situé à l'ouest, d'une « fosse d'aisance » (latrines) et d'un cimetière clôturé au nord. L'ensemble est entouré d'un mur d'enceinte de 2,5 m de haut, partiellement conservé en surface et détruit sur certaines sections. Les surfaces bâties s'étendaient à l'origine sur près de 2 200 m².

LE LAZARET DE LA RAVINE À JACQUES

Lieu d'isolement depuis la fin du XVIII^e siècle pour les esclaves atteints de variole, il se accueille par la suite les premiers engagés débarquant sur l'île avant d'être remplacé par les lazarets n° 1 et 2.



Alice et Alain Froyet, paysagistes, missionnés par le Conservatoire du Littoral de La Réunion



Lazaret n° 1